

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2016/287  Paraphe: 
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DC2016/111</i>	

Nombres de membres :  
 En exercice : 125  
 Présents : 89  
 Votants : 95 (dont 6 pouvoirs)  
     **POUR : 62 ( 65.26 %)**  
     **CONTRE : 21 (22.10%)**  
     **ABSTENTION : 12 (12.64%)**

Le quatorze décembre deux mille seize, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Challerange, sous la présidence de M. Francis SIGNORET  
Date de la convocation : 07/12/2016  
 M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

*Ayant pouvoir de vote :* Mesdames BAUDART Martine, BEGNY Agnès, BRUSA Régine, FOURCART Marie-Hélène, HERBAY Christelle, JACQUET Ghislaine, LENFANT Maryvonne, LESUEUR Patricia, MELIN Pascale, MERCIER Agnès, PAYEN Françoise, PIEROT Chantal, RAULIN Suzanne, SEMBENI Anne, THOMAS Andrée, VERNEL Martine et Messieurs ADAM Claude, AUDEGOND Michaël, BESANCON Tony, BIENVENU Bernard, BOIZET Guy, BOUILLON Daniel, BOUILLON Mathieu, BROUILLON Patrick, BROYER Jean, BRUAUX René, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, CARTELET Michel, COLSON Dominique, COURVOISIER CLEMENT Frédéric, DANNEAUX Dominique, DEGLAIRE Gérard, DEGLAIRE Thierry, DEMISSY Pierre, DUGARD Yann, ETIENNE Philippe, FERON Patrice, FREY Hervé, GAUDARD Daniel, GAVART Vincent, GODART Olivier, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, HAULIN Eric, HULOT Christian, HUREAU Benoit, JUILLET Bruno, LAMY Dominique, LANTENOIS Jacques, LAURENT CHAUVET Pierre, LEJEUNE Gilles, LESOILLE Patrick, LOUIS Jean-Marc, MACHINET Xavier, MALVAUX Frédéric, MANCEAUX Christophe, MAS Raoul, MASSON Jean-Philippe, MATHIAS Frédéric, MEENS François, MEIS Michel, MOUTON François, NIZET Daniel, OUDIN Denis, OUDIN Hubert, PAYEN Guy, PHILIPPE Ludovic, PIC Jean Yves, PIERSON Florent, POTRON Francis, QUEVAL Guillaume, RACOUR Patrick, RATAUX Frédéric, RENARD Damien, RENAUX Thierry, RICHELET Jean Pol, ROBIN Dominique, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent, THIERY Pierre, THOREL Dominique, VAIRY Lionel, VALET Bruno, VAN STECKELMAN Gérard, VERSTUFT Ghislain.

*Représentés :* Mesdames COSSON Pauline donne pouvoir de vote à M. LAMY Dominique, NOIRANT Louissette donne pouvoir de vote à Mme BAUDART Martine, PASSERA Karine donne pouvoir de vote à Mme LESUEUR Patricia, ROGER Magali donne pouvoir de vote à M. CARPENTIER Dominique et Messieurs CHARTIER Thierry donne pouvoir de vote à M. Yann DUGARD, RAUSSIN Bruno donne pouvoir de vote à M. Raoul MAS.

**OBJET : ACQUISITION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL AUPRES DE LA COMMUNE DE VOUZIERS**

Vu la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République en date du 7 aout 2015 ;

Vu les statuts de la 2C2A notamment « Action de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté » Vu la proposition d'acquisition adressée par la Ville de Vouziers à la 2C2A en date du 21 juin 2016 concernant le bâtiment industriel, loué à l'entreprise AML, et le terrain d'assise réparti sur les parcelles cadastrées AM 491 et AM 255, représentant une surface totale de 40 095 m<sup>2</sup> ;

Considérant que la ville de Vouziers a acquis par voie d'expropriation ce bien immobilier au prix de 476 743 € HT et qu'elle a bénéficié d'une subvention au titre de la DETR d'un montant de 95 349 € ;

Considérant l'avis du Service des Domaines de la Direction Départementale des Finances Publiques en date du 16 septembre 2016 déterminant la valeur du bien à 400 000€ ;

.../...

.../...

Page 2/2 – Délibération n°DC2016/111 du 14/12/16

Vu l'avis favorable remis par la commission Développement économique en date du 31 aout 2016 et le Bureau en date du 5 décembre 2016 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire DECIDE :

- D'acquérir auprès de la ville de Vouziers l'ensemble immobilier cadastré AM 491 et 255 au prix de 381 394 €
- De charger le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,

Francis SIGNORET